



Comité Départemental de Tennis de Table Maison Départementale des Sports 18 bis, rue Pierre de Coubertin 22440 PLOUFRAGAN



email: comitecdtt22@gmail.com -/- site: <http://www.cdt22.com>

Compte – Rendu Réunion CDTT22 N°2 du 21/01/2020 18h30 à 22h30 à la Maison des Sports Ploufragan

Présents : Didier BEGES, Jacky BLOT, Gwenn BOZEC, Alfred CONNAN, Solenn JORAND, Jean-Yves LANOE, Catherine LORRE, Ludovic LORRE, Geneviève MARENGUE, Loïc RIO, Fabien SOHIER, Alain TRICOIRE.

Absents excusés : Florian BERTHAU, Jérôme CANEVET, David LAMBERT, Delphine MACE, Marc PILARD, Gilles ROBIGO.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV Codir CD22TT N°1 du 10 septembre 2019
- 2 – Informations diverses du Président (Effectifs, nouvelle gouvernance, trésorerie facturation N°1, cotisation club...)
- 3 –Tour des commissions (stage de février 2020...)
- 4 – Débat sur la future équipe du CDTT22 de la prochaine olympiade.(Déclaration de candidature...)
- 5 - Questions diverses.

1 - Approbation du PV Codir CDTT22 N°1 du 10 septembre 2019

Adopté à l'unanimité.



CR codir CDTT22 N°1
du 10 septembre 2019

2 – Informations diverses du Président (Effectifs, nouvelle gouvernance, trésorerie facturation N°1, cotisation club...)

2.1 Effectifs

le 28 Juin 2019 : 1615 licences, 34 clubs

le 05 janvier 2020 : 1618 licences, 35 clubs (+ CO Plouhatin)

Effectif en progression

2.2 Nouvelle Gouvernance

Suite à la création de l'Agence Nationale du Sport (42 salariés) qui reprend les missions du ministère de la Jeunesse et des Sports, notamment la maîtrise du CNDS, plusieurs événements sont survenus pour la Nouvelle Gouvernance :

2.2.1 Réunion interrégionale Bretagne-Pays de Loire le 14 décembre 2019 à Cesson (35)

elle a réuni les présidents de Ligue, les présidents de Comité des 2 ligues, des salariés des 2 ligues, quelques membres des Ligues et Comité, le débat a été conduit par M. PALIERNE Président de la FFTT et par M. VANLIOGLU Kevin Trésorier Général de la FFTT.

Le CDTT22 était représenté par son Président Didier BEGES et son Secrétaire Général Alain TRICOIRE.

Une dizaine de réunions de ce type ont lieu dans toute la France, il en restait une seule à réaliser après celle de Bretagne-Pays de Loire.

Les divers échanges ont abouti au consensus suivant :

Les Comités départementaux restent un élément essentiel de proximité vers les clubs.

Il convient de les sacraliser et de prendre en compte leurs différences en taille, en organisation administrative et sportive.

La vision dégagée par le groupe de travail FFTT sur la Nouvelle Gouvernance qui privilégie une uniformité de gestion administrative par les Ligues, associée à une gestion technique par les Comités des compétitions et du développement des territoires départementaux, ne reçoit pas l'assentiment de la très grande majorité des présents. Les Comités craignent de devenir de simples exécutants, d'être déposséder de l'aspect décisionnel qu'ils ont assumé jusqu'à ce jour. Ils craignent une démotivation des bénévoles qui, en plus des fonctions dans leurs clubs, s'investissent dans leur Comité. Le Président de la FFTT a assuré qu'il prenait en compte cet avis...

2.2.2 Etats Généraux les 11-12 janvier 2020 à Paris

Le CDTT22 n'y était pas représenté an raison de l'indisponibilité pour raison de santé du Président et pour raison de Juge-Arbitre au Bretagne Corpos du Secrétaire Général, ces 2 personnes étant les représentants à la FFTT, élus à l' AG 2016. Un remplaçant n'a pu être trouvé.

A ce jour, cet évènement n'a pas donné lieu à un compte-rendu, CR qu'il semble bien difficile à réaliser.

2.2.3 Réunion avec M. Gilles ERB le 17 janvier 2020 à CESSON (35)

M. Gilles ERB candidat à la FFTT pour la prochaine olympiade a réalisé un tour de France pour rencontrer les Présidents de Ligues, les Présidents de Comités et quelques dirigeants bénévoles ou salariés régionaux et départementaux, afin de se présenter, d'explicitier sa démarche et de recueillir les souhaits régionaux et départementaux.

Le CDTT22 était représenté par son Président Didier BEGES et son Secrétaire Général Alain TRICOIRE.

Pour présenter son programme, actuellement en préparation, M. ERB réalisera un 2ème tour de France, pour information, M. ERB finance personnellement ses déplacements (15000 € par tour de France).

Pour toutes informations complémentaires, il convient de consulter son site <https://gilleserb-tt.fr/> .

2.2.4 Conseil de Ligue du 18 janvier 2020 à CESSON (35)

La Nouvelle Gouvernance a été débattue lors de ce CDL et notamment la mise en place du PSF-CNDS géré par l'ANS avec le concours d'une commission FFTT et de commissions régionales.

Une information FFTT à destination des Ligues, des Comités et des Clubs, est en cours d'élaboration.

Le timing prévoit l'ouverture de la campagne 2020 avec dépôt des dossiers de toutes les structures en mars – 15 avril 2020, évaluation des commissions régionales du 15 avril au 15 mai 2020 puis évaluation de la commission fédérale du 15 mai au 15 juin 2020, validation par ANS fin juin 2020 et enfin versement des subventions en juillet 2020.

La labellisation des clubs et l'adéquation des projets sportifs des clubs avec le Projet Sportif Fédéral seront prises en compte pour l'évaluation des dossiers et la validation ANS.

2.3 Trésorerie

2.3.1 Facturation N°1

Seuls trois clubs n'ont pas honoré cette facturation.

CP Plévin 380 € sans explications du club,

Yvignac La tour TT 230 € délai accordé par Didier BEGES

Corpo Briochin facture non établie car le club n'a pas procédé à sa réaffiliation sous SPID

2.3.2 Facturation N°2

Six clubs n'ont pas honoré cette facturation.

CP Plévin 471,50 € toujours sans explications du club,

La Chatelaudrinaise 331,50 € sans explications du club,

Yvignac La tour TT 445,10 € promesse du club pour un paiement lundi prochain,

Goudelin/Plouha TT 381,70 € sans explications du club,

TTC Grand Lanvallay 455,90 € sans explications du club,

E. Dinan 1845,00 € paiement sous peu après intervention Ludovic LORRE.

2.3.3 Subvention Conseil Départemental 22

La demande de subvention déposée le 25 septembre 2019 pour les stages du 1er semestre 2019 a conduit à une subvention de 1560 € reçue le 30 décembre 2019 mais également à une suppression de la subvention ETD de 1500 € pour l'Equipe Technique Départementale encadrant les stages.

Cette suppression nous (Didier BEGES et Alain TRICOIRE) a été confirmée par Mme MORICEAU lors d'une réunion Comité/CD22 le 15 janvier 2020 et est définitive pour les saisons à venir.

2.4 Cotisation Club

Le CDTT22 a voté à l'unanimité le principe et le montant de 20 € par voix d'une Cotisation Club applicable à partir de la saison 2020-2021.

Montant de la cotisation club = 20,00 € x nb de voix du club aux AG.

2.5 Facture Campus de Dinard

Jean-Yves LANOE enquêtera sur la facture du Campus de Dinard concernant une formation suivie par Gwenn BOZEC les 21-22 novembre 2019 (Sport Santé module Evaluation des aptitudes physiques), notamment sur la prise en charge par Uniformation ou par l'organisme remplaçant.

2.6 CDOS22

La trésorière du CDOS22 souhaite que « les clients » de la Maison des Sports de Ploufragan règlent les prestations (réservation salles de réunions...) par prélèvement bancaire.

Pour l'instant, le Président n'y est pas favorable, avant le règlement d'un litige sur le nombre de réservations décompté et payé lors de l'année 2019.

3 – Tour des commissions (stage de février 2020...)

3.1 CDA22

Condensé 1ère phase par Jacky BLOT :

- Nombre de JA dans le 22 : 32 J.A. actifs

- Nombre de rencontres arbitrées : 73 (100 %)

- + celles effectuées en PRO par Alain,

- Aucun souci remonté concernant nos arbitres et/ou nos équipes,

- Point sur la formation :

* 1ère Phase : AR ==> Thomas VERITE de 7 Iles

JA1 ==> Thomas VERITE """"""""

+ Gildas MIER de Plémet

* 2ème Phase : AR ==> Ronan GAUNEAU et Emmanuel LE SOUDER de La BAIE

* JA2 ==> Cassandra LE DOARE et Philippe GUENGANT ?

* JA3 : Alain TRICOIRE ?

- Relations avec les collègues excellentes. Aucun souci lorsqu'il faut solliciter. Le 35 et surtout le 29 ne peuvent pas en dire autant.

- Tous les clubs ont désormais compris le besoin essentiel de former à l'arbitrage.

- Beaucoup de changements intervenus lors du Championnat par Equipes. Tout a été orchestré malgré cela.

- Souci de santé de Solenn....

3.2 CSD22

3.2.1 Condensé 1ère phase par Jacky BLOT :

Championnat par Equipes

- Nombre de clubs utilisant GIRPE : 20 sur 33

- Nombre de forfaits : 4 forfaits simples + 2 équipes forfait général (Plérin 12 et Chatelaudren 5),

- Feuilles parfois difficiles à lire (toujours les mêmes),

- Retour de ces feuilles dans les délais,

- Amendes (Didier - Alain)

- Toujours certaines questions sur les brûlages et les règles qui vont avec.

- Equipes à 3 joueurs,

- Différence de niveaux sur la D3.

- Proposition d'évolution sur la forme du championnat.

3.2.2 Finales par Classement par Alain TRICOIRE

Les inscriptions seront ouvertes sur le site du comité du 31 janvier au 19 février 2020.

3.3 CJFD22

3.3.1 Condensé 1ère phase par Jacky BLOT :

Interclubs Départementaux

* Très bonne ambiance. Fin de la compétition vers 17h.

Outre les éléments déjà transmis, quelques points à mettre en avant :

- Salle limite en taille (utile 16 tables)

- Fonction de la date, donc du climat, à réfléchir pour trouver une salle qui convient. Enfants en bas âge et parents sont présents. Cela peut donner un avis déplaisant pour les parents sur les conditions de pratique de notre sport. Nous avons eu de la chance cette fois avec une température modérée dans une glace pouvant être glaciale (j'avais testé un mois auparavant moi-même).

- Pour moi, il est "idiot" de jouer avec des balles 3 *. En effet, 5, 6 balles cassées seulement. Par contre, les joueurs ne ramenaient jamais les balles. Au moins, 3 boites de perdu malgré mes relances pendant la journée.

- Table de marque pas assez grande. Il faut au minimum 3m avec prise électrique attenante.

- Sono fonctionnelle obligatoire.

3.3.2 Autres points

Le stage d'avril 2020 est confirmé avec nuitée et restauration. Gwenn BOZEC confirme que le centre Henri Guérin et la salle Marcel Paul sont retenus.

Gwenn BOZEC propose de relancer la formation « initiateur de club » en juin 2020 mais une date est difficile à trouver, affaire à suivre par la CJFD22.

Une question se pose : « Durant les stages ou regroupements jeunes, doit-on accepter la présence de parents ou d'adultes extérieurs ?

CDTT22 : Non de principe, mais accord laissé à l'appréciation des éducateurs d'encadrement.

3.4 PST

3.4.1 Soirées Thématiques

Organisation de soirées thématiques avec les clubs, selon les dates retenues, une intervention de Kenny RENAUX, CTS de la LBTT pourrait être sollicitée.

Ludovic LORRE demandera à Kenny un modèle de lettre à adresser aux clubs.

Ces réunions se dérouleraient le lundi soir de 19h00 à 21h00.

Des sondages auprès des clubs vont être réalisés pour connaître leurs thèmes préférentiels (projet sportif de club, administration...etc)

secteur Trégor :	Alain TRICOIRE
secteur St-Brieuc :	Geneviève MARENGUE
secteur Dinan :	Ludovic LORRE

3.4.2 regroupements PST/CST

Le 1er regroupement a eu lieu le 24 octobre 2019 à Dinan avec un seul joueur hors CST + Faustine MORGANTI.

le 2ème regroupement a eu lieu le 11 janvier 2020 à Plérin avec onze joueurs hors CST+ Faustine MORGANTI.

4 – Débat sur la future équipe du CDTT22 de la prochaine olympiade.(Déclaration de candidature...)

4.1 AG extraordinaire

Afin de favoriser la composition d'une nouvelle équipe dirigeante du Comité pour l'olympiade 2020-2024, le CDTT22 décide d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire le **vendredi 10 avril 2020 à 18h30** à la Maison des Sports de Ploufragan.

Le Président se charge de prévenir les clubs avec le délai de rigueur de 2 mois.

De nouvelles mesures organisationnelles et financières conséquentes seront soumises à cette Ag Extraordinaire.

Finance :

Absorber le coût de la prestation de l'agence comptable CERFRANCE

Embauche d'un temps partiel administratif

Résorber déficit chronique de 9000 €

Organisation :

Stages sans nuitée ni restauration

Développement sur les territoires

Une convocation avec l'ordre du jour sera envoyée par le Président, 3 semaines avant cette AG.

4.2 AG électorale

5.1.1 Date

L'AG électorale de la LBTT est programmée le 26 septembre 2020 dans les Côtes d'Armor, selon les statuts du Comité, l'AG électorale doit avoir lieu au moins deux semaines avant celle de la Ligue et selon la demande de la LBTT 3 semaines avant.

Pour se réserver une marge d'action, le CDTT22 fixe l'AG électorale du CDTT22 le **samedi 27 juin 2020**, à la suite de la réunion administrative, communément appelée Pré-AG.

5.1.2 Liste de candidatures

Selon les statuts et le règlement intérieur du CDTT22, les listes des candidats doivent être adressées de façon impersonnelle au Président du Comité 3 semaines avant les élections, soit le **samedi 6 juin 2020**.

Une liste doit être rédigée sur papier libre, comporter les noms des candidats, leur numéro de licence et le nom de l'association d'appartenance. Elle doit être accompagnée d'un document signé par chaque candidat de la liste confirmant son appartenance à ladite liste

Chaque liste doit être signée par le candidat Président et être accompagnée d'un programme également signé

par le candidat Président.

Chaque liste doit comporter au moins 10 noms. Il doit y avoir au moins 3 personnes de chaque sexe (25%) aux 10 premières places.

Chaque liste peut comporter 21 noms au maximum. . Il doit y avoir au moins 6 personnes de chaque sexe (25%) aux 21 premières places.

4.3 Renouvellement de candidature

Alain TRICOIRE se présente pour la Présidence

Didier BEGES 70 ans ne souhaite pas à ce jour briguer un second mandat

Jean-Yves LANOE 75 ans ne se représente pas

Geneviève MARENGUE réserve sa réponse fin février 2020

Delphine MACE absente, en attente de réponse

Ludovic LORRE accord conditionnel en fonction de l'AG extraordinaire

Catherine LORRE accord conditionnel en fonction des candidats et du programme

David Lambert ne sait pas, plutôt non

Alfred CONNAN pourrait aider le candidat qui s'occuperait du matériel

Fabien SOHIER se représente

Jacky BLOT se représente pour le championnat par équipes

Solenn JORAND se représente pour gérer les convocations JA1

Marc PILARD absent, en attente de réponse.

Florian BERTHAU se représente (avec le soutien d'Arnaud COLLETER)

Gilles ROBIGO absent, sera sollicité pour la gestion du matériel par Alain TRICOIRE

4.4 Postes prévisibles

Président Alain TRICOIRE

Vice-présidence Didier BEGES à confirmer, sous toutes réserves

Trésorier à pourvoir

Trésorier-adjoint à pourvoir (gestionnaire de l'emploi)

Secrétaire Général à pourvoir

CSD22 Alain TRICOIRE + Jacky BLOT pour le championnat par équipes

CSD22 à pourvoir pour la gestion du Critérium Fédéral

CJFD22 Président(e) à pourvoir, Fabien SOHIER

CDA22 Jacky BLOT, Solenn JORAND

CDI22 Florian BERTHAU avec le soutien d'Arnaud COLLETER

Matériel Gilles ROBIGO ? avec le soutien d'Alfred CONNAN

5 – Questions diverses.

Aucune

Le Secrétaire Général Alain TRICOIRE

Le Président Didier BEGES